

Procès verbal de la 21 ème assemblée générale de l'AVMP.

Mercredi 10 mai 2006 à 15h00

Hôtel de la Navigation, Ouchy, Lausanne

Président : Yves Froidevaux
Présidence de l'assemblée : Alice Conod
Secrétaire : Micheline Rieben
Autres membres du comité : Christiane Ballif et Olivier Perrenoud

Liste des invités présents : Jacqueline Pellet (RU DGEO)
Serge Martin (RU DGEO)
Sylvie Winkler (DGEO)
Jacques Daniélou (président SPV)
Isabelle Berney-Monnier (CC SPV)
Monique Capt (présidente AVECIN)
Christine Sozerman (comité 5-9)
Mireille Bocksberger (AVMES)

Liste des invités excusés: Luc Vittoz (AVEPS)
Anne Gilléron (AVESAC)
Marie-Claude Reymondin (SVASPRYJAD)

Ulrich Scheidegger (RU DGEO)
Bertrand Raboud (président AVMTM)
Jean-Marc Haller (CCSPV)

Ainsi que 2 collègues : Michèle Borghini
Stefania Meloni

Ordre du jour de cette assemblée.

0)ouverture de l'AG

1)PV de l'AG 2005

2)Rapport d'activité

3)Comptes 2005

4)Budget 2006

5)Election des vérificateurs et des suppléants pour les comptes 2006

6)Election et démission au Comité

7)Election des délégués SPV

8)A) Actualité B) ECR C) PEV

9)150ans de la SPV

10)Message de la SPV

11)Divers et propositions individuelles

Deuxième partie

Présentation de trois logiciels informatiques pour les élèves.

Ouverture de l'A.G.

La présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun et en saluant tous les membres de l'assemblée. Elle remercie et souhaite une belle journée à tous les invités présents en les citant puis elle lit la liste des personnes qui se sont excusées pour cette journée

Nous avons une pensée toute particulière pour Jean-Marc Haller (secrétaire général de la SPV) et sa famille qui ont perdu un de leur membre.

En préambule à la bonne marche de cette 21ème assemblée.

Il est rappelé :

qu'un sondage a été effectué pour connaître le jour le mieux approprié à la tenue de cette assemblée. Le mercredi après-midi et la région lausannoise sont plébiscités dans vos réponses. quelques autres actions entreprises par le comité (lettre pour l'assemblée du 5 avril/ communiqué de presse suite à cette assemblée/ nouvel agenda/ cadre général d'évaluation/ E.C.R.)

P.V de l'A.G. de 2005

Le comité s'excuse car ce PV n'a pas été mis à disposition sur le site comme annoncé mais chacun a pu en prendre connaissance ce jour car il est à disposition à l'entrée. Ce PV est adopté sans discussion et à l'unanimité moins une abstention avec remerciements à son auteur.

Rapport d'activité

Ce rapport se trouve dans le PRIM'55. Il sera lu titre de chapitre par tête de chapitre

Ce point de l'ordre du jour ne soulève ni question, ni discussion.

Il est adopté à l'unanimité.

Comptes 2005.

Notre caissière Christiane Ballif présente les comptes. Nous enregistrons un solde positif.

Les charges sont moins élevées que prévu car nous avons publié 2 PRIM « light » qui sont revenus beaucoup moins chers.

Les vérificatrices(Mesdames Marie-Jeanne Chevalley et Isabelle Mayor) lisent leur rapport et remercient la caissière pour la très bonne tenue des comptes ainsi que pour son travail et sa disponibilité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière et à son comité.

Budget 2006

Le budget 2006 varie peu par rapport aux précédents.

Un poste supplémentaire et exceptionnel de 5000.- apparaît. Il s'agit du montant que l'on propose pour répondre à la demande d'aide du CC SPV pour fêter les 150 ans de la SPV.

Nous pensons qu'au vu de la fortune de notre association ainsi que du nombre de membres AVMP par rapport aux autres associations , cette somme peut être offerte au CC SPV sans nous créer le moindre souci financier.

Jacques-Etienne Rastorfer demande la parole. Il argumente plusieurs points pour que le budget ne soit pas voté maintenant mais dans le point 8 de l'ordre du jour car nous aurons plus

d'informations.

comité incomplet

tournant dans l'enseignement

identité de l'AVMP

impression que nous ne menons pas assez d'activités importantes

doublon avec SPV

redonner forte assise ou légitimité à cette association avec plus d'actions ou d'assemblées...?

Le président répond sur quelques points

doublon ou double casquette supprimé dès cette année

comité à 3 peu réaliste

espoir de le renforcer d'ici au 9 septembre

prêt à rencontrer des personnes intéressées

Cet objet est repoussé au point 8 de l'ordre du jour par 25 oui et 15 non

Election des vérificateurs et des suppléants pour les comptes 2006.

Mesdames Evelyne Naegle et Sylviane Borloz sont élues vérificatrices des comptes et Madame Monika Mosbahi comme suppléante.

Ces trois personnes sont élues par les applaudissements de l'assemblée

Election et démission au comité.

L'assemblée prend acte de la démission de notre président Yves Froidevaux après 8 années passées au comité dont 7 en tant que président et d'Olivier Perrenoud après 6 ans. Chacun est remercié et reçoit un cadeau pour service rendu. Nous leur souhaitons plein succès dans leurs activités futures.

Yves remercie le comité et les membres de l'assemblée. Il insiste pour obtenir au minimum 2 renforts (être membre signifie pour lui : de travailler d'abord pour l'ensemble des collègues, pour l'école en général mais c'est aussi un enrichissement personnel). Il faudra éventuellement prendre des mesures si personne ne se présente.

La présidence sera reprise par Alice Conod et Micheline Rieben ira au CC, ce qui supprimera l'effet double –casquette tenu par Yves (assemblée CC et comité des Présidents)

La nouvelle présidente invite toutes personnes intéressées à se présenter, à venir assister à une séance ou à poser toutes les questions nécessaires pour rejoindre le comité.

Jacques-Etienne Rastorfer demande de fixer une élection supplémentaire pour l'assemblée générale du 9 septembre

Le comité s'engage à rechercher du monde et demande à l'assemblée de faire de même pour trouver de nouveaux membres.

Un document pourrait être créé (style cahier des charges) comprenant les dossiers à travailler pour l'année à venir, le temps pris ou à consacrer à ce comité, etc...

Le président SPV précise aussi les rôles de chacune des 2 associations.

La SPV a une approche plus large du système scolaire/ actions syndicales/ vient en appui aux associations pour les aider à développer leurs idées génératrices/vous avez des spécificités du primaire/ vos dossiers ne font pas doublon

L' AVMP a plusieurs thèmes à traiter. Par ex. : embiro/sensibilisation à l'allemand /objectif préscolaire. Plusieurs de ces dossiers sont à travailler par des membres corporatistes.

Elections des délégués SPV

L'association AVMP a droit à 54 places. La délégation n'est pas complète, il reste quelques places.

L'assemblée des délégués peut être comparée à un législatif. Elle valide et conforte dans les grandes lignes le travail du CC.

Chaque délégué est convoqué à une assemblée annuelle et reçoit des documents à lire pour ce jour là. Un congé payé est octroyé par notre employeur. Le nombre de délégués par établissements ou par régions n'est pas limité.

Noémie Prod'Hom et Isabelle Mayor proposent leur candidature. La nouvelle liste est acceptée par acclamation. La prochaine assemblée aura lieu toute la journée du 31 mai à Vallorbe.

Actualité, ECR, PEV.

-revalorisation du salaire des généralistes

(cf. communiqué de l'assemblée du 5 avril sur le site)

-5 avril, assemblée importante pour obtenir des négociations

-amélioration financière du canton

-position forte des 3 faïtières (SUD, FSF, SSP)

-50millions économisés par nos efforts

- négociations très complexes entre l'ancien et le nouveau mécanisme

-première ouverture des négociations le 19 mai 2006.

-mobilisation retenue pour l'instant (laisser les négociations se mettent en place)

-entre 2, les élections peuvent tout modifier.

ECR

Suite à l'adoption de la nouvelle loi scolaire, des ECR sont prévues à la fin de chaque cycle.L'AVMP estimait ce nouvel outil fort intéressant et a milité pour un accueil favorable.

Notre président a déjà échangé quelques mails avec la DGEO au vu des anomalies constatées lors de des épreuves. Si certaines peuvent être tolérées (défaut de jeunesse) d'autres sont inacceptables, surtout au CYPII. Les modifications de dernières minutes en rapport avec le système l'AGAPES sont la « cerise sur le gâteau »

Questions de l'assemblée

Quelles informations ont été fournies aux directions ?

Quand ?

Comment ?

En 5-6, la pratique des ECR est déjà longue, alors pourquoi ne pas répercuter les informations pour éviter ce genre d'erreurs ?

Quand le système fonctionne mal, ce n'est pas évident de faire son travail correctement.

Pourquoi ne pas nous envoyer directement tous les documents nécessaires sur nos adresses e-

mail ?

Commentaires de l'assemblée.

- Nous constatons un manque de transparence
 - C'est un flou artistique
 - Dans certains établissements, les dates et les heures de passation de ces épreuves étaient imposées.
 - D'accord pour des épreuves, mais il faudrait que les corrections soient faites par des gens neutres pour avoir une véritable égalité de traitement.
 - Si quelqu'un veut faire en sorte que les résultats de sa classe soient « brillants », c'est possible et ce n'est donc plus un bon moyen pour se situer si l'on a respecté scrupuleusement tous les critères d'évaluation.
- Il nous semble bizarre que le seuil de réussite soit fixé après la passation des épreuves et en fonction des résultats obtenus dans le canton.

Réponses de la DGEO

En rapport avec l'AGAPES :

- L'AGAPES est un vieux système avec lequel il faudra travailler jusqu'en 2008.
 - Le détail technique des demi points nous a échappé.
- Début avril, les secrétaires ont reçu des directives très précises avec les étapes à suivre pour enregistrer les résultats

Réponses diverses :

- Il est difficile de trouver les bons canaux pour faire passer les informations.
- Les informations ont été envoyées en plusieurs étapes. En octobre déjà, un courrier annonçait les dates et les objectifs. Beaucoup d'informations ont été communiquées au CYPI et moins pour le CYP II.
- Si vous avez l'impression de ne pas avoir toutes les réponses de vos directions, vous pouvez toujours téléphoner à nos services.
- Les directions ont demandé et obtenu que toutes les informations transitent par eux.
- Nous avons créé une nouvelle équipe pour préparer les ECR du CYP . Elle n'a pas vu ces anomalies et n'a pas reçu d'informations des équipes existantes pour le secondaire I.
- Que des dates et des heures soient fixées pour passer des ECR peut éventuellement se justifier au niveau du CYT mais pas dans les autres cas.

En rapport avec les ECR

- Les ECR ont un rôle indicatif et complémentaire par rapport au travail effectué tout au long de l'année.
- Nous allons enregistrer tous ces résultats puis calculer une moyenne cantonale. De là, nous pourrions fixer le seuil de réussite.
- La moyenne cantonale est un point de repère.
- Le seuil de réussite situe l'enfant pour les parents.
- Les ECR sont en lien avec le PEV.
- Nous ne connaissons pas les enfants, ni si les épreuves sont toujours bien adaptées. C'est pour cela que le seuil est fixé après.

- Chaque épreuve a des défauts qui se reportent sur l'ensemble des élèves du canton.
- La conception des ECR de math au CYPII était de bonne qualité contrairement à celle de français.
- Nous avons mis le doigt sur quelques disfonctionnement et déjà apporté des modifications pour l'année prochaine

Au sein des établissements

- La DGEO essaye d'être consensuel dans la manière de faire les corrections. Il faudrait vraiment que les corrections se fassent en équipes
- Chaque établissement devrait établir un bilan à la suite de ces ECR.
- Début juin, vous devriez recevoir la fiche cantonale à joindre aux ECR puis distribuer le tout à vos élèves. Une fois ces fiches visées par les parents, retour en classe des ECR et conservation de celles-ci dans le classeur bleu.

PEV

- Une commission travaille sur les objectifs obligatoires du CIN puisque dès 2007 ce cycle sera rendu obligatoire. Ces changements auront aussi des incidences sur les objectifs du CYPI.
- Monique Capt (présidente AVECIN) nous présente un résumé sur les trois forums de cette année ainsi que de tout le travail effectué par leur comité et diverses commissions sur ce sujet depuis 20003.
- structure et fonctionnement du cycle
- apprentissage au CIN
- rôle de l'enseignant
- cadre de travail PECARO
- PEV du CIN (activités langagières, activités mathématiques, activités motrices et psychomotricité, socialisation, activités créatrices, environnement)
- Elle regrette qu'aucun membre du CYP ne soit consulté dans ces différentes commissions ou sous-commissions et nous encourage à prendre contact avec ces commissions.
- L'AVECIN s'oppose à des évaluations certificatives sur des micros objectifs à la fin du CIN.
- L'AVMP a aussi fait des propositions de modifications des objectifs de fin du premier cycle à la demande de la DGEO. Le département ne les prend plus en compte pour l'instant car ceux du CIN sont en cours de préparation.
- La DGEO annonce quelques changements du PEV.
- fusion des parties 3 et 4 pour une meilleure lisibilité
- compatibilité avec le nouveau cadre général d'évaluation
- nouveau chapitre pour « l'éducation à la citoyenneté »

Retour au budget 2006

- Nous devons voter sur un budget qui est commencé depuis déjà cinq mois
- Il n'y a pas eu d'autres discussions ou questions à ce sujet et celui-ci est adopté à l'unanimité.

150 ans de la SPV

- du 23 au 27 août, 12 films seront présentés au cinéma City Pully dès 17h. sur le thème : « Histoires d'école »
- Une expo retraçant les 150 ans de la SPV se tiendra au forum de l'Hôtel de ville de Lausanne
- Le 9 septembre aura lieu une assemblée de chaque association suivie d'une assemblée des assemblées dans les locaux de l'UNI.
- Mix et Remix seront là.
- Le soir une grande fête est organisée (nourriture du monde, différents groupes de musiciens et de chanteurs,....)
- Si vous souhaitez donner un coup de main, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la SPV

Message de la SPV

La SPV reste vigilante sur plusieurs points :

- Le problème du cahier des charges toujours inexistant et qui rend presque impossible l'évaluation de notre travail
- La SPV doit défendre plus souvent des membres qui se débattent pour résoudre toutes sortes de problèmes (administratif, légaux, etc.)
- Recommande de voter oui le 21 mai même si quelques critiques persistent.
- Le 23 septembre, le SER organisera ces troisièmes assises sur le thème : « Réussir ensemble, bannir l'exclusion ».
- Encourage chacun à trouver de nouveaux membres pour rejoindre le comité et à faire le plein de délégués, car c'est dans cette assemblée des délégués que se prennent les grandes options de la SPV
- Interpelle la chef du département car les associations ne sont plus vraiment représentées et reconnues en tant que tel dans les commissions.

Divers et propositions individuelles.

Il n'y en a pas

Deuxième partie

Il s'agit d'une présentation de trois logiciels informatiques sous forme de jeux créés par une équipe de collègues qui ont aussi fabriqué les activités mathématiques pour le CYP.

Leur association s'appelle GEDEGI.

Voici les trois titres vus pour vous et avec démonstration à l'appui.

Panique à Pâques

CIN ou CYPI

Domino

fin CIN ou CYPI

L'affaire Torpédo

fin de CYPI ou CYPII

Merci à eux pour leur présentation